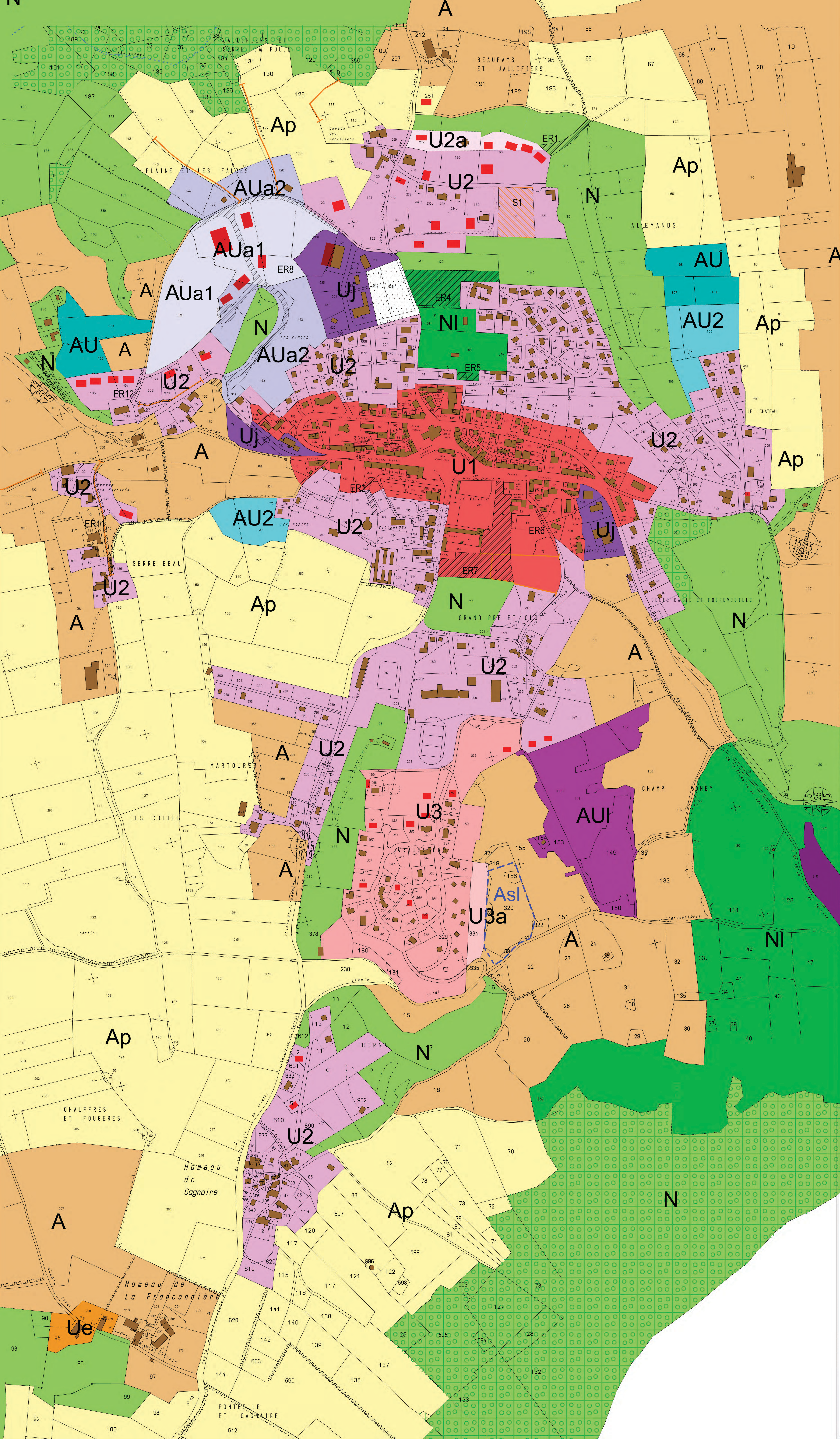




U1 : zone urbaine, aspect maçonneré

U2 : zone urbaine, aspect mixte

U3 : zone urbaine, aspect mixte et bois

U2a : zone urbaine, aspect mixte, construction peu élevée

U3a : zone urbaine, aspect mixte et bois, construction peu élevée

Ue : zone urbaine, assainissement autonome

Uj : zone urbaine d'activités économiques

Ui : zone urbaine d'activités touristiques

AU : zone à urbaniser stricte dont l'ouverture à l'urbanisation est conditionnée par une modification ou une révision du PLU

AUa1 : zone à urbaniser, à vocation principale d'activité

AUa2 : zone à urbaniser, à vocation principale d'habitat aspect mixte

AU2 : zone à urbaniser, à vocation principale d'habitat aspect mixte

AUI : zone à urbaniser à vocation de loisirs

A : zone agricole

Ap : zone agricole non constructible à protection paysagère

N : zone naturelle

NI : zone naturelle utilisable pour activités de loisirs

EBC : Espace boisé classé

Carrière

S1 : servitude pour logement locatif social, destiné à des bailleurs sociaux

ER : emplacement réservé

Mur pierre et mur Lauzes

Éléments patrimoniaux

Haies et éléments paysagers

Limites des réserves naturelles

Intervalle dans lequel s'appliquent les marges de recul

Panneau d'agglomération

plate-forme

marges de reculement habitations

marges de reculement autres

Périmètre de 100m autour des exploitations agricoles

N°	Emplacement réservé	Surface	Destinataire
ER1	Création de voirie	1 265 m²	Commune
ER2	Création de voirie	695 m²	Commune
ER4	Équipement public	7 278 m²	Commune
ER5	Création de voirie	562 m²	Commune
ER6	Élargissement de voirie	168 m²	Commune
ER7	Équipement public	10 310 m²	Commune
ER8	Création de voirie	8134 m²	Commune
ER9	Élargissement de voirie	821 m²	Commune
ER10	Élargissement de voirie	2 083 m²	Commune
ER11	Élargissement de voirie	1 174 m²	Commune
ER12	Élargissement de voirie	514m²	Commune

PREFECTURE DE LA DROME
COMMUNE DE
LA CHAPELLE EN VERCORS

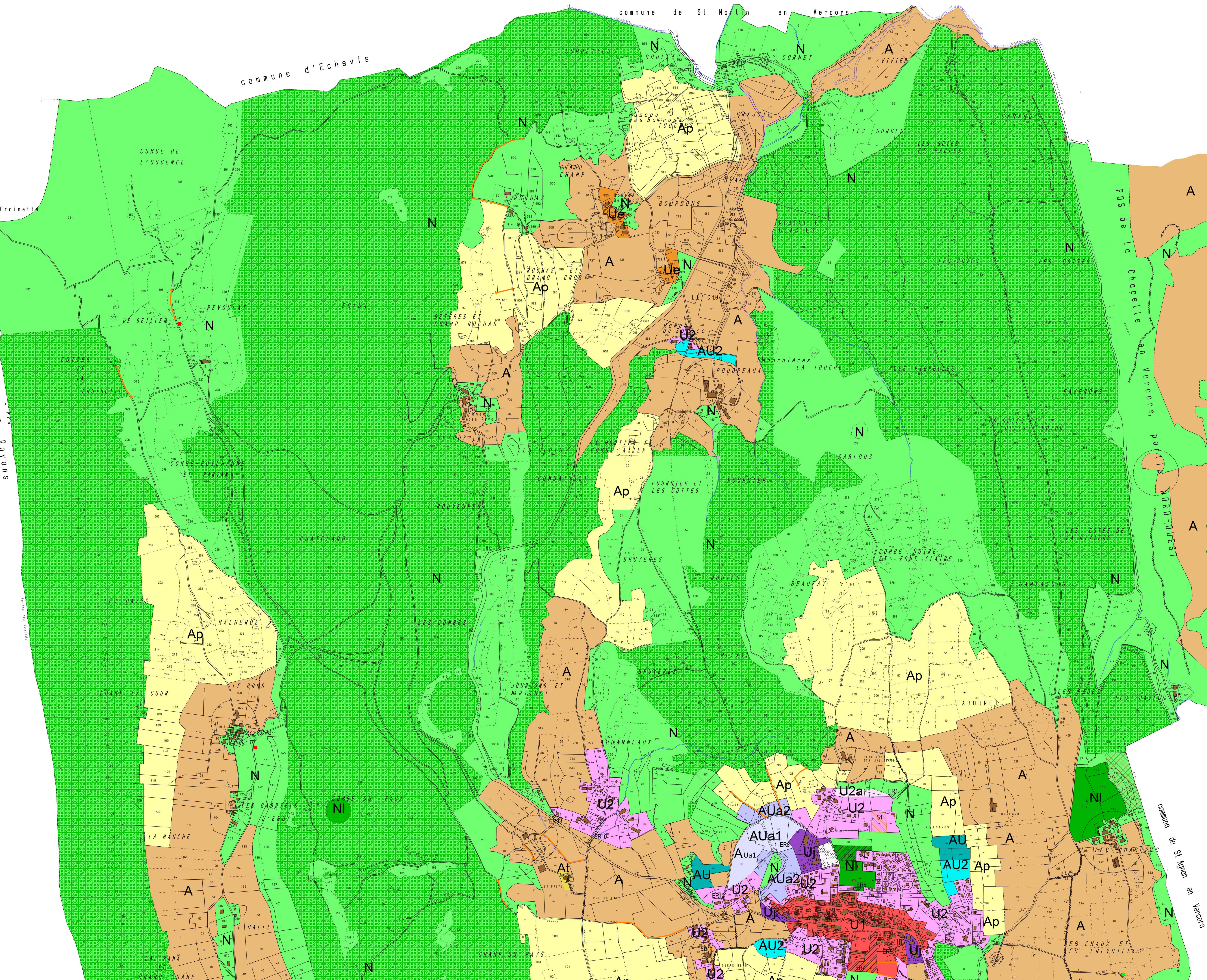
Plan Local d'Urbanisme

NORD

Approuvé en : Mai 2008
Modification simplifiée 1: 17/11/10
Modification simplifiée 2: 12/10/11
Modification simplifiée 3: 20/05/15
Modification simplifiée 4: 17/05/17
Mise en compatibilité: 17/05/17

échelle : 1/2000°

03



- U1 : zone urbaine, aspect maçonneré
- U2 : zone urbaine, aspect mixte
- U3 : zone urbaine, aspect mixte et bois
- U2a : zone urbaine, aspect mixte, construction peu élevée
- U3a : zone urbaine, aspect mixte et bois, construction peu élevée
- Ue : zone urbaine, assainissement autonome
- Uj : zone urbaine d'activités économiques
- Ui : zone urbaine d'activités touristique
- AU : zone à urbaniser stricte dont l'ouverture à l'urbanisation est conditionnée par une modification ou une révision du PLU
- AUa1 : zone à urbaniser, à vocation principale d'activité
- AUa2 : zone à urbaniser, à vocation principale d'habitat aspect mixte
- AU2 : zone à urbaniser, à vocation principale d'habitat aspect mixte
- AUI : zone à urbaniser à vocation de loisirs
- A : zone agricole
- At : hébergement touristique lié au centre équestre
- Ap : zone agricole non constructible à protection paysagère
- N : zone naturelle
- Ni : zone naturelle utilisable pour activités de loisirs
- EBC : Espace boisé classé
- Carrière
- S1 : servitude pour logement locatif social, destiné à des bailleurs sociaux
- ER : emplacement réservé
- Mur pierre et mur Lauzes
- Éléments patrimoniaux
- Haies et éléments paysagers
- Limites des réserves naturelles
- Intervalle dans lequel s'appliquent les marges de recul
- Panneau d'agglomération
- plate-forme
- marges de reculement habitations
- marges de reculement autres
- Périmètre de 100m autour des exploitations agricoles

N°	Emplacement réservé	Surface	Destinataire
ER1	Création de voirie	1 265 m²	Commune
ER2	Création de voirie	695 m²	Commune
ER4	Équipement public	7 278 m²	Commune
ER5	Création de voirie	562 m²	Commune
ER6	Élargissement de voirie	168 m²	Commune
ER7	Équipement public	10 310 m²	Commune
ER8	Création de voirie	8134 m²	Commune
ER9	Élargissement de voirie	821 m²	Commune
ER10	Élargissement de voirie	2 083 m²	Commune
ER11	Élargissement de voirie	1 174 m²	Commune
ER12	Élargissement de voirie	514m²	Commune



PREFECTURE DE LA DROME
COMMUNE DE
LA CHAPELLE EN VERCORS

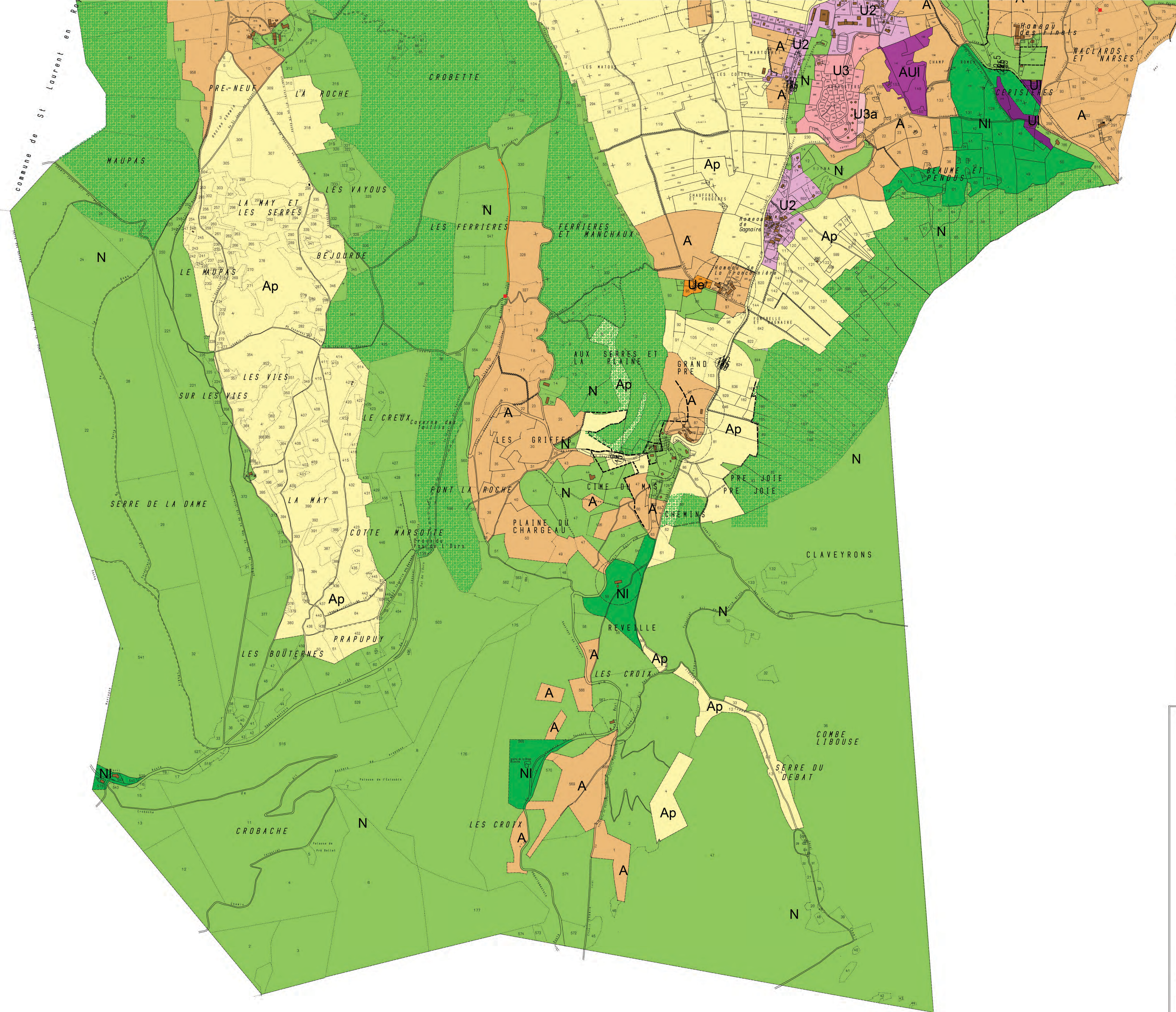
Plan Local d'Urbanisme

Document graphique
Partie NORD



Approuvé en : Mai 2008
Modification simplifiée 1: 17/11/10
Modification simplifiée 2: 12/10/11
Modification simplifiée 3: 20/05/15
Modification simplifiée 4: 17/05/17
Mise en compatibilité: 17/05/17
Modification : 14/03/2024

échelle : 1/5000°



U1 : zone urbaine, aspect maçonné

U2 : zone urbaine, aspect mixte

U3 : zone urbaine, aspect mixte et bois

U2a : zone urbaine, aspect mixte, construction peu élevée

U3a : zone urbaine, aspect mixte et bois, construction peu élevée

Ue : zone urbaine, assainissement autonome

Uj : zone urbaine d'activités économiques

Ui : zone urbaine d'activités touristiques

AU : zone à urbaniser stricte dont l'ouverture à l'urbanisation est conditionnée par une modification ou une révision du PLU

AUa1 : zone à urbaniser, à vocation principale d'activité

AUa2 : zone à urbaniser, à vocation principale d'habitat aspect mixte

AU2 : zone à urbaniser, à vocation principale d'habitat aspect mixte

AUI : zone à urbaniser à vocation de loisirs

A : zone agricole

Ap : zone agricole non constructible à protection paysagère

N : zone naturelle

NI : zone naturelle utilisable pour activités de loisirs

EBC : Espace boisé classé

Carrière

S1 : servitude pour logement locatif social, destiné à des bailleurs sociaux

ER : emplacement réservé

Mur pierre et mur Lauzes

Éléments patrimoniaux

Haies et éléments paysagers

Limites des réserves naturelles

Intervalle dans lequel s'appliquent les marges de recul

Panneau d'agglomération

plate-forme
marges de reculement habitations
marges de reculement autres

Périmètre de 100m autour des exploitations agricoles

N°	Emplacement réservé	Surface	Destinataire
ER1	Création de voirie	1 265 m²	Commune
ER2	Création de voirie	695 m²	Commune
ER4	Équipement public	7 278 m²	Commune
ER5	Création de voirie	562 m²	Commune
ER6	Élargissement de voirie	168 m²	Commune
ER7	Équipement public	10 310 m²	Commune
ER8	Création de voirie	8134 m²	Commune
ER9	Élargissement de voirie	821 m²	Commune
ER10	Élargissement de voirie	2 083 m²	Commune
ER11	Élargissement de voirie	1 174 m²	Commune
ER12	Élargissement de voirie	514m²	Commune

PREFECTURE DE LA DROME

COMMUNE DE

LA CHAPELLE EN VERCORS

Plan

Local

d'Urbanisme

Document graphique

Partie SUD

NORD

Les Pressés de la Cité,
architectes

Approuvé en : Mai 2008

Modification simplifiée 1: 17/11/10

Modification simplifiée 2: 12/10/2011

Modification simplifiée 3: 20/05/2015

Modification simplifiée 4: 17/05/2017

Mise en compatibilité: 17/05/2017

échelle : 1/5000"

04